

**Plan de lutte contre la précarité :
démarrage du projet « 100 Permis »**

Le projet « 100 Permis » démarre ce mercredi 20 janvier avec les 12 premiers permis de conduire pris en charge pour des jeunes de 18 à 25 ans, par la Métropole en partenariat avec la Mission Locale Haute-Garonne et la Mairie de Blagnac. Il s'inscrit dans le plan de Toulouse Métropole pour la lutte contre la précarité présenté par Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, en juin 2020.

La crise sanitaire a mis en évidence une aggravation des inégalités sociales, entraînant inexorablement une crise de l'emploi. Toulouse Métropole se veut solidaire et attentive aux besoins de ses habitants, notamment des jeunes dont les difficultés s'accroissent. Elle veut, notamment, les accompagner pour l'obtention de leur permis de conduire et les soutenir ainsi dans leur parcours en insertion. Ils ont besoin de cette aide directe des collectivités pour commencer une activité économique le plus rapidement possible.

En effet, le projet « **100 Permis** » permet le cofinancement de projets collectifs pour le permis de conduire pour **100 jeunes de 18 à 25 ans**, inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, dont l'insuffisance de ressources financières constituerait un frein. La participation financière de Toulouse-Métropole s'élève à **1.000 € par permis et par jeune**, pour 10 communes ou bassin de communes, à raison de 10 jeunes, soit un montant global de 100.000 €.

Cette action est rendue possible grâce au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) qui contribuait déjà à financer en moyenne 240 permis par an, via les Missions Locales, essentiellement sur Toulouse. Le plan métropolitain de lutte contre la précarité donne une impulsion nouvelle. Cette dynamique partenariale propose aux communes de venir cofinancer des permis pour réduire davantage la part financée par le jeune et donc le rendre encore plus accessible, le tout géré par la Mission Locale Haute-Garonne qui assure l'accompagnement sur l'insertion professionnelle.

Pour ces 12 premiers permis avec la Mairie de Blagnac, la Mission Locale Haute-Garonne s'est engagée dans un programme expérimental financé par l'Etat, « Mobilité Apprenante Citoyenne et Inclusive », développé et animé par Mov'Easy by ECF auquel Toulouse Métropole s'est associée avec son propre projet « 100 permis ».

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
espacepresse.toulouse-metropole.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

